

Une approche lexicale pour la reconnaissance d'actes de dialogue

Nathalie Colineau, Jean Caelen

Laboratoire de Communication Langagière et Interaction Personne Système (CLIPS-IMAG)
Université Joseph Fourier - BP 53, 38041 Grenoble Cedex 09 France
tel : (+33) 04 76 51 45 10 ; fax : (+33) 04 76 44 66 75
e-mail : Nathalie.Colineau@imag.fr, Jean.Caelen@imag.fr

Résumé

L'objectif de ce travail est de contribuer à une modélisation de l'interaction conversationnelle en s'intéressant à la reconnaissance des actes langagiers échangés lors de l'interaction. Notre démarche consiste, à partir d'une analyse linguistique de corpus de dialogues authentiques, à déterminer un certain nombre d'indices syntaxiques rendant compte des actes de dialogue produits par les locuteurs. En effet, il apparaît que ces indices syntaxiques reflètent l'organisation voulue par le locuteur et que l'allocutaire les exploite comme guides lors de l'interprétation des énoncés. Trois types d'indices syntaxiques ont été retenus : les indices intervenant dans la détermination des actes de dialogue, les indices de connexion dont le rôle est de marquer la structure du discours et les indices de cohésion rendant compte des chaînes thématiques. Nous posons l'hypothèse que l'ensemble des marques utilisées dans les discours est assez riche pour déterminer de façon très complète la structuration des discours. Suivant cette perspective, de telles marques peuvent être utilisées pour orienter l'analyse ou la génération de discours en complément aux techniques d'analyse ou de génération couramment utilisées. L'étude de ces marques va permettre de caractériser les différents types de blocs linguistiques à partir desquels un discours est structuré. On peut alors proposer un modèle d'analyse de dialogue qui mette en évidence les divers niveaux de structuration pris en compte par les locuteurs et qui tienne compte des différents types de marques présentes dans les discours. Cependant les indices syntaxiques à eux seuls ne permettent pas dans tous les cas de déterminer l'acte de dialogue effectué, d'autres informations telles que la situation dans laquelle sont produits les énoncés et le rôle de chacun des partenaires du dialogue contribuent aussi à la détermination des actes de dialogue accomplis. Un modèle des enchaînements d'énoncés a donc été élaboré ainsi qu'un modèle du rôle occupé par le locuteur dans l'interaction.

1. Introduction

Ce travail se place dans le cadre des analyses de discours avec pour objectif de contribuer à une modélisation de l'interaction conversationnelle en s'intéressant à la reconnaissance des actes de dialogue échangés lors de l'interaction. Pour cela nous travaillons sur des corpus oraux de dialogues authentiques, qui mettent en scène deux locuteurs dans une tâche de conception de dessin et une tâche d'interrogation. Dans l'analyse des corpus, nous avons étudié certaines marques lexicales et syntaxiques ; ces marques donnent des informations sur les actes de dialogue effectués et permettent dans certains cas de les identifier. Elles mettent aussi en relief la structure du dialogue. Cependant, les marques linguistiques n'étant pas suffisantes à elles seules pour déterminer tous les actes de dialogue produits, une analyse des enchaînements d'actes de dialogue ainsi que des rôles tenus par les locuteurs a été réalisée. Elle permet d'intégrer dans l'analyse des énoncés produits des informations contextuelles indispensables pour suivre la dynamique du dialogue.

Dans un premier temps, nous présenterons le corpus sur lequel nous avons effectué nos analyses ainsi que les différentes marques lexicales retenues. Nous montrerons en quoi ces marques sont intéressantes et aussi leurs limites dans l'interprétation des énoncés. Nous présenterons ensuite les données contextuelles prises en compte, en montrant l'importance des régularités d'enchaînements d'actes et de la notion de rôle dans le dialogue.

2. Corpus d'étude

Pour cette étude nous avons travaillé sur deux corpus de dialogues qui mettent en scène une situation de travail où sont imbriqués des actes langagiers et non langagiers. Le premier est un corpus de conception de figures : il a été constitué par Nadine Ozkan (Ozkan, 1994). Le second est un corpus d'interrogation : il a été constitué par Mariette Bessac (Bessac et Caelen-Haumont, 1995).

Pour le premier corpus, l'expérience s'est déroulée sur un logiciel de dessin, où deux interlocuteurs devaient réaliser ensemble un dessin représentant une scène simple. Les locuteurs n'étaient pas dans la même pièce mais communiquaient entre eux grâce à des micros et partageaient les mêmes informations sur leur écran (c'est-à-dire que les actions exécutées par l'un étaient visibles par l'autre et vice versa).

Le second corpus est une simulation de conversations téléphoniques entre deux locuteurs jouant les rôles d'un touriste et d'un employé de l'office du tourisme. Ils avaient deux tâches à réaliser en collaboration, à partir de connaissances différentes et de buts divergents.

Les corpus analysés présentent certaines caractéristiques :

- les dialogues sont oraux et authentiques ; ils mettent en scène deux locuteurs humains,
- ces dialogues sont finalisés c'est-à-dire orientés vers la réalisation d'une tâche spécifique,
- ces dialogues sont multi-modaux : on doit prendre en compte des actes langagiers ou non langagiers, ainsi que des énoncés multi-modaux. Ces derniers mettent en œuvre l'usage conjoint de plusieurs modalités pour faire sens (ici le geste et la parole).

3. Analyses linguistiques

Ce qui semble à présent admis, c'est que les différents aspects qui font l'unité d'un dialogue (sa structure, sa cohésion, la tâche vers laquelle il est orienté, etc.) sont repérables et peuvent être étudiés (Caron, 1989), (Luscher et Moechler, 1990) et (Luscher, 1993) ; il existe des marques linguistiques et extra-linguistiques dont la fonction est justement de rendre accessible ces différents plans dialogiques. Il est donc envisageable d'étudier les différents plans dialogiques par l'intermédiaire de ces marques, sans nécessairement devoir faire une analyse

syntaxique complète des énoncés. Nous proposons une analyse de dialogues à travers l'étude de trois types de marques linguistiques : les marques intervenant dans la détermination des actes langagiers, les connecteurs dont le rôle est de marquer la structure du discours et les marques de cohésion rendant compte des chaînes thématiques.

3.1. *Les marques lexicales*

Les marques pertinentes sont en grande majorité des marques lexicales (des items ou des expressions lexicales), par exemple "c'est fini" dans "et là c'est fini". Mais elles peuvent être aussi de nature syntaxique comme par exemple l'emploi d'une forme interrogative pour les questions et les requêtes indirectes ou bien de nature morphologique comme l'emploi du mode impératif pour les requêtes.

Certaines marques sont très spécifiques, elles ont une fonction déterminée, permettant ainsi d'identifier les actes de dialogue accomplis par le locuteur. Nous en donnerons quelques exemples. Tout d'abord les termes interrogatifs : ils sont présents essentiellement dans les questions (1) (2) et dans certaines formes de requête (3) (les requêtes interrogatives).

Exemples :

- (1) "Qu'est-ce qu'on fait du dessin là ?" + geste de désignation
- (2) "Comment est-ce qu'on fait dans ces cas-là ?"
- (3) "Est ce que tu pourrais me prendre le petit triangle ?"

Repérer la présence de ces termes, en relation avec d'autres marques lexicales, donne des informations sur la nature de l'acte accompli, en l'occurrence ici une question ou une requête.

Les expressions verbales sont des marques lexicales très importantes, surtout celles dont les verbes correspondent à des actions primitives de la tâche. Elles permettent de repérer très facilement qu'il s'agit d'une requête.

Exemples : (4) "Et le placer au dessus de la pyramide"

(5) "que tu poses sur le triangle"

(6) "et maintenant reprends le gros triangle"

Ce travail permet aussi d'identifier certains actes de dialogue tout en tenant compte des différentes modalités énonciatives de chaque acte (c'est-à-dire des différentes formes linguistiques de surface).

Exemples : (7) "il faut faire le soleil" (information d'un but)

(8) "il faut déplacer le carré" (requête)

(9) "il faut que tu prennes le carré" (requête)

Les énoncés (7) et (8) se distinguent par la nature du verbe accompagnant le verbe modal "falloir". Par contre les énoncés (8) et (9) accomplissent un acte de requête tout en présentant des modalités énonciatives différentes.

Les marques des locuteurs (je, tu, etc.) sont aisément identifiables et apportent aussi des informations pertinentes.

Exemples :

(10) "Euh je vais mettre la petite barre" (engagement)

(11) "Euh tu vas mettre la petite barre" (requête)

En considérant les marques des locuteurs, on peut distinguer l'énoncé (10) de l'énoncé (11) c'est-à-dire déterminer si le locuteur se place en tant qu'agent de l'action énoncé par le verbe "mettre", ou bien s'il demande à son interlocuteur d'exécuter l'action. On s'aperçoit dans cet exemple que certaines marques sont liées entre elles et qu'en fonction des combinaisons de marques obtenues les interprétations diffèrent. Ceci nous montre aussi que l'interprétation de

l'énoncé ne nécessite pas forcément une analyse complète de l'énoncé, mais demande la prise en compte de certaines marques pertinentes.

Par ailleurs, d'autres marques sont polysémiques ; elles peuvent occuper plusieurs fonctions. Dans ce cas, il faut considérer l'ensemble des contextes dans lesquels ces marques apparaissent. Pour illustrer ceci, prenons le cas de "d'accord", "oui" (et sa variante "ouais") et "voilà".

	acquiescemen t	confirmation	affirmation	clôture de tâche	maintien de contact	présentatif
d'accord	60,72 %		3,57 %	3,57 %	32,14 %	
oui (ouais)	61,29 %	22,58 %		1,61 %	14,52 %	
voilà	52,78 %	23,61 %		20,83 %	1,39 %	1,39 %

tableau 1 : Récapitulatif des emplois de "d'accord", "oui" et "voilà"

On remarque d'une part que ces trois marques ont divers emplois et d'autre part que ces emplois se recoupent pour une bonne partie. En effet, l'acquiescement, la clôture de tâche et le maintien de contact durant le dialogue sont fréquemment réalisés par l'une de ces trois marques. Ceci augmente l'ambiguïté dans la reconnaissance des actes de dialogue lorsque ces marques sont présentes dans l'énoncé. Pour pallier cette difficulté, il faut tenir compte des autres marques présentes dans l'énoncé, elles peuvent lever l'ambiguïté dans certains cas ; et tenir compte des informations contextuelles.

3.2. Les marques de connexion

En parallèle à l'analyse des marques de l'acte, nous tenons compte des connecteurs employés. En effet, ceux-ci nous renseignent sur la manière dont les énoncés sont reliés entre eux, c'est-à-dire comment se font les enchaînements sur le plan interprétatif (cohérence du discours) et sur le plan structurel (cohésion du discours). Pour définir ce qu'est un connecteur nous retiendrons la définition proposée par Lita Lundquist.

“Ce sont les conjonctions, les adverbes de phrases et les locutions toutes faites qui indiquent la relation logique qu’il faut établir entre deux phrases ou deux parties de textes” (Lundquist, 1983)

Les connecteurs ont pour fonction de marquer différents types d'enchaînements (ouverture/fermeture de dialogue ou de tâche, enchaînement linéaire marqué ou non, enchaînement argumentatif). Ils peuvent ainsi renforcer les hypothèses menées d'un côté par l'analyse lexicale des marques intervenant dans la détermination des actes de dialogue et d'un autre côté par le modèle des enchaînements d'actes de dialogue.

Les marques de connexion sont nombreuses et variées. Certaines remplissent une fonction spécifique comme par exemple les phatiques ou appuis de discours (Luzzati, 1986), d'autres ont plusieurs fonctions comme par exemple, coordonner deux actes ensemble et en même temps marquer l'ouverture d'un échange. Elles permettent de délimiter des segments dans le discours, en repérant notamment les débuts et les fins de tâches, de mieux comprendre le rôle des appuis de discours et de regrouper les énoncés dont l'interprétation est liée (énoncés reliés par un lien argumentatif).

Exemples : (12) “Alors là il faut faire euh des maisons et une route” (ouverture de tâche)

(13) “Et maintenant prendre un petit triangle” (liaison + ouverture de tâche)

(14) “donc voilà” (clôture de tâche)

Les connecteurs de clôture ne fonctionnent pas toujours seuls : ils sont généralement accompagnés par d'autres marques lexicales de l'énoncé attestant aussi une clôture de tâche.

(15) "Et c'est tout"

Les connecteurs de relais indiquent que les actions qui suivent sont constitutives de la tâche en cours.

(16) "Ensuite tu prends une grande tige verticale"

(17) "Et puis donc vous noterez donc la le changement d'la route de Lyon"

Les appuis de discours quant à eux sont des marques qui ne portent pas de signification, c'est-à-dire qu'ils ne véhiculent pas d'information. Leur rôle est de "lubrifier" la conversation, de rendre une suite d'énoncés compréhensible et articulée, là où les interlocuteurs s'interrompent, se reprennent, bafouillent, hésitent voire même abandonnent leur énonciation. On distingue divers appuis de discours selon la place qu'ils occupent dans les énoncés.

Il y a tout d'abord ceux que l'on rencontre en début d'énoncé ; ce sont des marques qui permettent au locuteur de prendre la parole. Leur rôle est d'introduire l'énoncé.

Exemple : (18) "Bon ben je vous remercie"

Il y a ceux que l'on rencontre en milieu d'énoncé. Ils permettent au locuteur de conserver la parole et servent d'appui pour la suite de l'énoncé. Leur rôle est de maintenir un continuum de parole, de donner une apparence de continuité dans l'énonciation. Ils interviennent notamment lorsque le locuteur hésite ou bien lorsqu'il réfléchit sur ce qu'il va dire.

Exemple : (19) "Donc mais voilà donc vous euh vous aurez une une belle après-midi bien remplie"

Enfin il y a ceux qui constituent à eux seuls un tour de parole. Leur rôle est de maintenir le contact entre les interlocuteurs et notamment de donner un retour de son énonciation au locuteur. En effet lorsqu'une personne parle, elle a besoin d'obtenir de son allocutaire une appréciation visuelle (hochement de tête par exemple) ou auditive (acquiescement, protestation, etc.) afin de s'assurer qu'elle est comprise et écoutée de l'allocutaire.

Exemples : "ah d'accord", "d'accord", "hum hum", "ok", "ouais", "oui", "oui d'accord", "répétition + ouais", "très bien oui", "voilà".

Enfin, il y a les connecteurs argumentatifs ; ce sont ceux que nous rencontrons le moins, car la tâche qui sous-tend les dialogues ne se prête pas véritablement à un dialogue argumentatif.

3.3. Les marques de cohésion

Ces marques ont pour principale fonction de garantir la cohérence thématique du dialogue. Elles permettent de relier les énoncés entre eux, par référence aux objets manipulés, aux actions exécutées (cf. anaphore pronominale) et en actualisant le discours dans une situation discursive (cf. déictique). Ces éléments nous permettent ainsi, en relation avec d'autres types de marques, de déterminer si les partenaires du dialogue sont toujours dans une même tâche ou un même échange ; car souvent l'introduction d'un nouvel échange entraîne l'introduction de nouveaux référents.

Comme nous ne menons pas d'analyse sémantique, nous limiterons notre étude des marques de cohésion aux anaphores pronominales, aux déictiques, aux phénomènes de répétitions adjacentes et aux ellipses.

Seules les anaphores¹ pronominales sont prises en compte dans cette étude (cf. Kleiber, 1992). Nous nous y intéressons parce qu'elles sont syntaxiquement identifiables, contrairement à d'autres types d'anaphores demandant une analyse sémantique poussée et parce qu'elles rendent compte d'une chaîne thématique.

Exemple : (20) "Ah j'arrive pas à la déplacer"

Les marques de la deixis² interviennent en premier lieu, dans l'analyse des énoncés multi-modaux. Ces énoncés font intervenir du langagier et des actions.

Exemples : (21) "Euh une à ce niveau" + geste de désignation "et une autre là" + geste de désignation

(22) "celle-là" + geste de désignation

(23) "j'en mets huit côte à côte comme ça" + geste d'exécution

Cependant, les déictiques ne sont pas toujours présents dans les énoncés multi-modaux. On peut les rencontrer dans n'importe quel énoncé, c'est le cas des déictiques de personne qui renvoient au locuteur ("je") et à l'allocutaire ("tu"). Ces marques sont utilisées en relation avec l'analyse des expressions verbales comme nous l'avons déjà vu. Elles nous permettent de déterminer le degré d'engagement des locuteurs dans les énoncés, en distinguant notamment les requêtes des engagements (cf. "tu vas prendre le petit rond", "je vais prendre le petit rond").

La répétition lorsqu'elle est adjacente, permet de savoir que nous sommes toujours dans le même segment de discours. Elle intervient souvent dans les échanges question-réponse. La réponse lorsqu'elle est une confirmation ou une affirmation reprend tout ou en partie de la question.

Exemple : (24) L1 "je prends à gauche vers le rond point ?"

(25) L2 "Euh c'est ça vers le rond point oui c'est ça"

A travers l'examen de ces trois types de marques (marques intervenant dans la détermination des actes de dialogue, connecteurs et marques de cohésion), nous avons pu voir un échantillon des indices linguistiques auxquels nous nous intéressons. Ces marques n'œuvrent pas toutes sur le même plan mais ont pour but de se compléter les unes les autres. Certaines d'entre elles sont autonomes, elles peuvent se combiner avec beaucoup d'indices différents sans pour autant modifier l'interprétation de l'énoncé. C'est le cas d'une grande majorité de connecteurs, excepté les connecteurs argumentatifs qui introduisent une dépendance interprétative entre les énoncés (lien de conséquence, de causalité, etc.). D'autres marques par contre, sont liées entre elles. C'est le cas des expressions verbales, où le noyau verbal est analysé en relation avec son sujet. Ces indices syntaxiques ont été organisés dans un dictionnaire où sont notés pour chaque indice relevé, la fonction occupée et l'énoncé étiqueté dans lequel l'indice apparaît (cf. Colineau et Moulin, 1996).

4. Modèle des enchaînements

Dans l'analyse des enchaînements d'actes de dialogue, nous nous sommes intéressés aux règles qui régissent les enchaînements d'énoncés et notamment aux contraintes qui s'établissent entre les énoncés. Ceci nous permet de proposer des enchaînements appropriés à chaque acte de dialogue et ainsi de réduire l'ensemble des choix possibles pour la suite du

¹ Un segment de discours est anaphorique quand il est nécessaire pour lui donner une interprétation (même littérale) de se reporter à une autre partie de discours (appelé *interprétant*, *source thématique* ou *antécédent*). Les pronoms sont un cas particulier d'anaphore. (extrait du glossaire DALI, groupe d'étude sur le dialogue)

² Un déictique est une expression dont le référent ne peut être déterminé que par rapport à la situation de communication. (extrait du glossaire DALI, groupe d'étude sur le dialogue)

dialogue. On distingue deux types d'enchaînements : les enchaînements adjacents et les enchaînements complexes tels que les enchâssements et les imbrications d'énoncés.

Un enchaînement adjacent peut être une paire d'énoncés, un triplé voire un quadruplé d'énoncés. Dans sa forme élémentaire, un enchaînement adjacent est constitué d'une paire d'énoncés (initiative/réaction) en position de succession immédiate et tel que le premier élément de la paire exerce une contrainte sur le second élément énoncé (cf. Schegloff et Sacks, 1973 et Moeschler, 1989).

Exemple : (26) "euh comment s'appelle cette rue pour vous"
(27) "rout/ route de lyon"

Ainsi on va pouvoir repérer des séquences d'énoncés réglées, où certains énoncés (actes d'ouverture) appellent en réponse d'autres énoncés (actes de clôture ou de continuation). On distingue par ailleurs des enchaînements complexes (enchâssement et imbrication d'énoncés) constitués de combinaisons d'enchaînements simples ou adjacents.

Exemple d'enchâssement :

(28) L1 "et tu vas reprendre encore un rond"	requête
(29) L2 "un grand ou un petit"	question alternative
(30) L1 "un petit"	information en réponse
(31) L2 geste de saisie	action

Exemple d'imbrication :

(32) L1 "et la même chose à gauche de la grande pyramide"	requête
(33) L2 "une petite barre aussi"	demande de confirmation
(34) L2 geste de déplacement	action
(35) L1 "voilà une petite barre"	confirmation
(36) L2 geste d'exécution	action

L'intérêt de prendre en compte les régularités d'enchaînement est de pouvoir lever l'ambiguïté attachée à certaines marques lexicales. En effet, de nombreuses marques lexicales peuvent occuper des fonctions différentes ; elles ne permettent donc pas une identification certaine des actes de dialogue. Nous prendrons deux cas pour illustrer ce point :

Exemple :

(37) L1 "main'nant tu en prends une autre"	requête
(38) L2 geste d'exécution	action
(39) L1 " <u>ouais</u> "	acquiescement

Dans cet exemple, on a un enchaînement simple composé d'une requête, de son exécution et d'une validation sur l'action. Si l'on s'intéresse à l'énoncé (39), la marque lexicale "ouais" qui constitue l'énoncé ne nous permet pas de déterminer qu'il s'agit d'une validation. En effet, cette marque peut être aussi bien une confirmation, une réponse à une question oui/non ou un phatique de maintien de contact. L'étude de cette marque permet de présélectionner un ensemble de possibilités, mais c'est la notion d'enchaînement préférentiel qui vient lever l'ambiguïté. La prise en compte du contexte immédiat permet dans ce cas l'identification de l'acte.

Exemple :

(40) L1 "ensuite tu prends une grande tige verticale"	
(41) L2 "j'en fais quoi"	
(42) L1 " <u>tu la places au dessous de la de la fleur</u> "	
(43) L2 "hum hum"	
(44) L2 geste d'exécution	

Dans cet exemple, on a un enchâssement d'énoncés avec d'un côté la séquence requête-action (40) et (44) et de l'autre la séquence question-réponse-acquiescement (41), (42) et (43). Si l'on s'intéresse à l'énoncé (42), on constate d'une part qu'il constitue une réponse à la question précédemment posée, mais que d'une certaine manière il pose une requête : placer un objet au dessous de la fleur. Il se pose alors un problème d'étiquetage : doit-on considérer l'énoncé (42) comme une réponse à une question uniquement, comme une requête uniquement ou comme les deux à la fois. Nous avons considéré l'énoncé (42) comme une réponse à la question, mais en prenant en compte le fait que cette réponse a un double statut. En effet, sur le plan structurel elle constitue le terme marqué d'une paire adjacente, par contre du point de vue des marques lexicales qui la constituent, elle a tous les traits d'une requête. En considérant la question (41) comme une question sur la nature de l'action à effectuer, nous savons que la réponse aura un double statut (réponse-requête). Ceci nous garantit une bonne analyse de l'énoncé et de l'enchaînement.

5. Modèle des rôles

Dans les dialogues sur lesquels nous travaillons, à chaque tour de parole, le locuteur et l'allocutaire ont un rôle spécifique qui leur est assigné par le jeu du dialogue. Chacune de leurs interventions répond à une fonction au sein du dialogue et rend compte du comportement dialogique du locuteur. En fonction de ce rôle, le locuteur est en position de questionner, de demander des actions, ou bien alors de répondre, de communiquer des informations, etc. Ainsi, chacun des partenaires se voit assigner un comportement dialogique, qui peut sans cesse être remis en question et qui va conditionner leur manière d'agir dans le dialogue.

Pour illustrer la notion de rôle et montrer son importance dans un système d'analyse de dialogues, nous prendrons deux exemples (I est l'instructeur et M le manipulateur). Tout d'abord considérons la requête suivante :

(45) I "maintenant tu prends euh ben une autre barre mais verticale grande"

Si le locuteur conserve la parole, soit il complète sa requête par une seconde requête (46), soit il fournit une information qu'il juge nécessaire à la réalisation de la tâche (47).

(46) I "et tu la places à gauche du rond" (complément de requête)

(47) I "pour faire le pied" (information d'un but)

Si l'allocutaire prend la parole, on peut avoir :

(48) M "ouais" (acquiescement)

(49) M geste d'exécution (action)

(50) M "une grande verticale" (information répétée)

(51) M "celle-là" + geste de désignation (demande de confirmation)

Plusieurs possibilités sont offertes, selon que l'allocutaire accepte d'exécuter la requête (avec acquiescement explicite (48) ou non (49), en reprenant l'information (50) ou non) ou bien qu'il ait besoin pour cela d'un complément d'information (51). En tenant compte de la notion de rôle, on réduit l'ensemble des possibilités pouvant suivre la requête.

Il existe par ailleurs, d'autres situations d'enchaînement d'actes de dialogue où la notion de rôle est non seulement importante mais nécessaire pour lever l'ambiguïté de l'interprétation.

Par exemple : (52) I "tu mets le rond un peu plus haut"

(53) M geste d'exécution

(54) I "voilà" ou bien (54 bis) M "voilà"

Dans cet exemple, on a une requête (52) suivie de son exécution (53) et enfin un énoncé (54 ou 54 bis) qui peut aussi bien être produit par l'instructeur que par le manipulateur. Si

c'est l'instructeur qui produit l'énonciation, l'énoncé "voilà" présente une marque de validation de l'action, l'instructeur signale par là son accord sur l'action. Par contre si c'est le manipulateur qui produit l'énonciation, alors l'énoncé "voilà" présente une marque de clôture de la tâche, le manipulateur indique qu'il a terminé l'exécution de l'action. Ainsi, ni les indices syntaxiques, ni le contexte de production de l'énoncé ne permettent de lever l'ambiguïté sur l'interprétation de l'énoncé. Seule l'information sur le locuteur permet de trancher entre les deux types d'actes possibles.

6. Conclusion

Notre démarche, contrairement aux analyses classiques qui fonctionnent à partir d'un analyseur syntaxique et d'un résolveur d'inférences, consiste à travailler à partir de marques syntaxiques filtrées à la surface de l'énoncé et à les associer aux actes de dialogue. L'analyse ne se limite pas à la reconnaissance de mots ou de séquences, mais requiert des connaissances pragmatiques pour interpréter les énoncés. Pour cela, une analyse lexicale de deux corpus de dialogues authentiques a été menée. Elle a permis de relever certaines marques intervenant dans la détermination des actes de dialogue, mais aussi au niveau de la structure et de la cohésion du dialogue. En parallèle, une étude sur la nature des enchaînements d'actes de dialogue ainsi que sur l'importance des rôles des locuteurs a été faite pour compléter le modèle lexical. Il est ainsi possible à partir d'une analyse partielle portant sur la pertinence de certaines marques, d'obtenir une compréhension relativement fine du dialogue.

7. Références

Bessac, M. et Caelen-Haumont, G. (1995) "Analyse pragmatique, prosodique et lexicale d'un corpus de dialogue oral homme-homme", In : *Actes des 3ème journées internationales d'analyse statistique des données textuelles*, 11-13 décembre, p.363-370

Caron, J. (1989) *Précis de psycholinguistique*. (PUF Collection le psychologue)

Colineau, N. et Moulin, B. (1996) *Proposition d'un modèle connexionniste pour la détermination des actes de dialogue - Application à un corpus de dialogues multi-modaux finalisés*. Québec : Dépt d'informatique, Université Laval, 95 p. Rapport de recherche n°9601

Kleiber, G. (1992) "L'anaphore : d'un problème à l'autre" In *Le français moderne, LX, n°1*, p.1-22

Lundquist, L. (1983) *L'analyse textuelle - méthode, exercices*. (CEDIC Collection Textes et non textes)

Luscher J-M. (1993) "La marque de connexion complexe", In : *Cahiers de linguistique française n°14, Lexiques et pragmatique : Actes du Vème Colloque de pragmatique de Genève*, 1-3 avril, p.173-188

Luscher, J-M. et Moeschler, J. (1990) "Approches dérivationnelles et connecteurs temporels : les exemples de et et de enfin", In *Cahiers de linguistique française n°11, Marquage linguistique, inférence et interprétation dans le discours*, p.77-104

Luzzati, D. (1986) "oral et familier - du lexique à l'organisation du discours" In *l'Information grammaticale n°30*, p.23-28

Moeschler, J. (1989) *Modélisation du dialogue - Représentation de l'inférence argumentative*. (Paris : Hermes)

Ozkan, N. (1994) "*Vers un modèle dynamique du dialogue : analyse de dialogues finalisés dans une perspective communicationnelle*", thèse Doct. en Sciences Cognitives : INPG

Schegloff, E. et Sacks, H. (1973) "Openings up closings", In : *Semiotica 8*, p.289-327